

[Certificat de conformité avec la Directive 2005/36/CE concernant les enseignants dans l'enseignement supérieur](#)

Pour la profession du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, contactez la Direction de la gestion des programmes universitaires dans le cadre de la Direction générale de l'enseignement supérieur pour obtenir le Certificat de conformité avec la Directive 2005/36/CE:

Marilena-Aura DIN

Conseiller pour l'enseignement supérieur

rue General Berthelot no. 28-30, chambre 18

Tél.: 021 4056200 / 021 4056300 intérieur 1237 / 1325

marilena.din@edu.gov.ro

À compter du 7 août 2019, conformément aux dispositions de l'[Arrêté ministériel no. 4697 / 2019](#), pour les citoyens qui ont étudié en Roumanie et demandent la délivrance du certificat de conformité avec la Directive 2005/36/CE, afin de mener à l'étranger l'activité didactique au niveau de l'enseignement supérieur, les dossiers sont reçus par la Direction générale de l'enseignement universitaire au sein du Ministère de l'éducation nationale.

La procédure de délivrance du Certificat de conformité des études universitaires avec les dispositions de la Directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, avec les modifications ultérieures, à l'intention des citoyens qui ont étudié en Roumanie, afin d'effectuer à l'étranger l'activité didactique au niveau de l'enseignement supérieur est opérationnelle dans le [Point de contact unique électronique](#).

Friday, 30 August, 2019

Source URL: <https://cnred.edu.ro/fr/certificat-de-conformite-des-etudes-avec-la-Directive-2005-36-CE-concernant-les-enseignants-dans-l-enseignement-superieur>

Drupal.jQueryUiFilter.globalOptions('accordion');